

tion chinoise vers ces régions, au lieu de la laisser prendre le chemin de l'Amérique : déjà plus de cent mille colons ont envahi le Thibet.

Une grande voie ferrée est projetée vers Ili, laquelle, se soudant un jour aux lignes russes de Tachkend vers la Russie, permettrait un service direct de Calais à Péking et Changhaï ! C'est tout au moins une belle perspective pour l'avenir.

Telles encore la réfection projetée du grand *Canal impérial*, qui sera approfondi, curé, mieux endigué, et la création d'un *port* de commerce chinois à proximité du port de Macao, qui est en décadence sous le pavillon portugais.

Parmi les *concessions* de terrains accordées à Tien-tsin aux puissances européennes, on signale celle que la Belgique a obtenue à la demande de Léopold II, qui en était en partie propriétaire. Sur quatrekilomètres carrés sont installées les maisons de commerce européennes, ainsi que 2.000 commerçants chinois. Ceux-ci, appréciant la tranquillité dont ils jouissent dans les dites concessions, paient très cher la location des terrains.

La Chine désire aussi la rétrocession de *Weï-Hai-Weï*, concédé à l'Angleterre, qui paraît disposé à accepter, moyennant compensation. Par contre, l'Allemagne continue à fortifier *Kiao-tchéou*, plus encore du côté de l'intérieur que vers la mer.

Qu'en adviendra-t-il pour *Kouang-tchéou*, concédé à la France ?

Pour le futur Parlement national, les élections seraient à deux degrés. Il y aurait trois millions d'électeurs primaires, donnant leurs suffrages à dix milles électeurs secondaires, et ceux-ci nommeraient les 360 députés. Les réformes administratives laissent une grande autonomie aux parlements et pouvoirs provinciaux.

Un décret impérial adopte une sorte de système métrique décimal ayant pour unités : de longueur, le *tchi*, de 32 centimètres ; — de superficie, le *mo*, de 6 ares 4 ; — de capacité, le *to*, de 10 litres 35 ; — de poids, le *lian*, de 37 grammes 30. Chaque unité a sept multiples ou sous-multiples.

L'Almanach de Péking, propriété de l'empereur, a le monopole des informations astronomiques et du règlement journalier concernant les actes de la vie commune ; il tire à huit millions d'exemplaires.